

Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108578 Mercredi 19 Août 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Le Premier ministre Ramgoolam participe au 46e sommet de la SADC en Afrique du Sud



Le programme d'autonomisation de NIC favorise le succès des entreprises locales

Page 4



Mme Kossilla Ramkhalawan, originaire de New Grove, fêtée à 100 ans

Page 3



Lancement d'un système de permis de conduire en ligne pour les chauffeurs de taxi

CLCS approuve la revendication du plateau continental de Maurice dans la région de Rodrigues

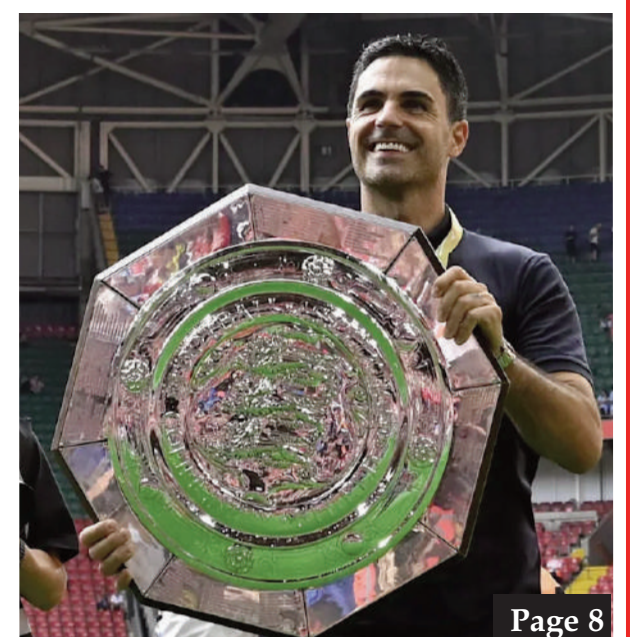
Page 4

FOOTBALL

Arsenal 3 Manchester City 0



Arsenal domine un pale Manchester City et s'offre un 18ème Community Shield



Page 8

Belgique

Des lingots d'or estimés à 9 millions d'euros cachés dans un mur

Lors de travaux en région flamande, des ouvriers ont découvert plusieurs kilos d'or dans un coffre derrière le mur de la cave d'une maison. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine du trésor et son propriétaire légal.

C'est une véritable fortune que des ouvriers ont découverte par hasard. Alors qu'ils travaillaient sur la rénovation d'une maison à Sint-Gillis-Dendermonde, en Région flamande, ils sont tombés sur un coffre dissimulé derrière l'un des murs de la cave. À l'intérieur se trouvaient plusieurs kilos d'or. Des pièces, des pépites et des petits lingots, tout ça pour un total d'environ 9 millions d'euros, rapporte la RTBF.

À la suite de cette trouvaille, les ouvriers ont immédiatement alerté leur client, une organisation sociale belge, avant de prévenir la police qui est venue récupérer le butin.

«L'origine de cet or est inconnue»

Les autorités belges ont ouvert une enquête pour déterminer d'où vient cet or et à qui il appartient. Pour l'instant, «l'origine de cet or est inconnue, de même que son propriétaire légal», explique Hanne Ollevier, porte-parole du parquet de Flandre-Orientale.

La justice cherche notamment à savoir s'il a été acquis légalement et comment il s'est retrouvé caché dans cette maison. «Pour autant que nous sachions, cette découverte pourrait être le fruit de pratiques douteuses», affirme Geert Hillaert du CAW de Flandre-Orientale, l'organisation d'aide sociale propriétaire du bâtiment.

«Un don précieux»

Même si les ouvriers sont à l'origine de la découverte, il est peu probable qu'ils puissent repartir avec le trésor. En effet, en Belgique, l'article 716 du Code civil prévoit que celui qui découvre un trésor par hasard sur le terrain ou dans le bâtiment de quelqu'un d'autre ne devient pas automatiquement son propriétaire, rapporte Le Dauphiné Libéré. Selon la loi, l'or doit, en principe, être partagé à parts égales entre la personne qui l'a trouvé et le propriétaire du lieu. S'il est découvert sur son propre terrain, le trésor revient entièrement au propriétaire, sauf si une autre personne peut prouver qu'elle en est légalement propriétaire.

L'enquête suit son cours, mais si le trésor devait finalement revenir au CAW Oost-Vlaanderen, l'organisation souhaiterait utiliser cette somme pour «créer des capacités supplémentaires» dans toute la Flandre-Orientale, explique Geert Hillaert, en faisant référence notamment aux personnes sans-abri. Pour lui, cet argent serait «un don précieux», qui permettrait de répondre aux nombreux besoins auxquels l'organisation à but non lucratif fait face chaque jour.

Royaume-Uni

Jason Arday plus jeune professeur noir de l'Université de Cambridge retrouvé mort

Au cœur d'un retentissant scandale de plagiat sur fond de racisme, le docteur en sociologie de 41 ans a été retrouvé mort vendredi 14 août chez lui. Sa famille dénonce une «campagne de harcèlement».

Les semaines de polémique aux relents racistes ont eu une issue funeste. Jason Arday, connu pour avoir été le plus jeune professeur noir de l'université de Cambridge, a été retrouvé mort vendredi 14 août dans son appartement londonien, un peu plus d'une semaine après avoir démissionné sous le poids des accusations de plagiat qui le visaient. Sa famille dénonce une «campagne de harcèlement» – le site NewsCord, qui a analysé le battage médiatique causé au Royaume-Uni par cette histoire, a recensé 249 articles en vingt-deux jours, dont 188 ces neuf derniers jours après l'annonce le 5 août de sa démission motivée par le fait d'avoir «atteint les limites de ce qu'une personne peut supporter».

À l'origine, le parcours de Jason Arday était pourtant de ceux dont les médias raffolent. Celle d'un autiste non verbal atteint d'un retard global du développement, qui n'a pas parlé avant ses 11 ans et n'a appris à lire et à écrire qu'à ses 18, avant de recevoir une bourse, de faire une brillante carrière académique et de devenir en 2023 le plus jeune professeur noir à rejoindre la prestigieuse université britannique vieille de près de 800 ans. L'histoire était belle, peut-être un peu trop pour certains.

C'est un professeur américain de philosophie proche de l'extrême droite, Nathan Cofnas, renvoyé en 2024 de Cambridge pour racisme, qui est allé fouiller dans la thèse de Jason Arday et en a publié un article sur son Substack. Après ça, la machine s'est emballée, largement alimentée par Nathan Cofnas lui-même se félicitant d'avoir causé la «chute» du jeune professeur.

Autoproclamé «réaliste racial» et pourfendeur du «wokisme» et des principes d'égalité des chances, Nathan Cofnas a contesté en justice son éviction de l'université, qui faisait suite à des propos selon lesquels dans une «véritable méritocratie, les personnes noires disparaîtraient de presque tous les postes haut placés, sport et divertissement mis à part». Persuadé que les «talents» ne sont pas «distribués également entre les différents groupes de population» – en gros, que l'intelligence des Blancs est supérieure et que dire l'inverse relève d'une «guerre contre la nature», Cofnas exerce désormais à l'université de Gand, en Belgique. Sa nomination en mai y a provoqué un tollé.

Dans le monde universitaire, les accusations de plagiat font presque partie du quotidien. Mais elles ont rarement autant de retentissement. Celles-ci sont rapidement devenues autre chose, sans grand lien finalement avec le fond des travaux académiques de Jason Arday, mais plutôt avec un simulacre de bataille culturelle, dans lequel le professeur de sociologie repeint en imposteur n'était ni plus ni moins qu'un avatar des politiques de diversité, d'égalité et d'inclusion – DEI, ou discrimination positive – pourfendues par la droite et l'extrême droite.

Prenant la suite de Nathan Cofnas, plusieurs journaux ont publié des enquêtes sur Jason Arday. Outre ses travaux, ils contestaient certaines de ses affirmations jugées fantaisistes, comme le fait qu'il aurait couru 30 marathons en 35 jours et collecté des millions de livres sterling pour des œuvres caritatives.

Dans une interview donnée fin juillet au Times, Jason Arday reconnaissait avoir commis des «erreurs» sur le plan académique mais jurait qu'il n'était «pas un menteur». «Il y a eu depuis mon arrivée à Cambridge une campagne très bien orchestrée et coordonnée pour me faire quitter mon poste. Une «campagne»



motivée selon lui «par des considérations raciales». «On parle de travaux universitaires ici, a-t-il ajouté. Je n'ai tué personne. Je pense que la cruauté à laquelle j'ai été confronté et le fait qu'on me présente comme ce genre de menteur et d'affabulateur sont tout à fait inacceptables.»

«Victime d'une humiliation publique pernicieuse»

«Bien sûr qu'on doit toujours enquêter sur les accusations de plagiat pour protéger les standards académiques, déclarait début août le professeur de neurosciences à Cambridge Simon Baron-Cohen auprès de la BBC. Mais je ne peux pas rester les bras croisés pendant qu'on frappe un homme à terre. Il s'agit de harcèlement incessant à l'encontre d'un homme autiste vulnérable, ce qui soulève des questions en matière de protection. Il est temps que ça cesse.»

«Jason Arday a été victime d'une humiliation publique pernicieuse que personne d'autre dans sa position n'aurait jamais eue à subir, a réagi sur Twitter le maire de Londres, Sadiq Khan. Sa mort est une tragédie, mais elle doit aussi nous ouvrir les yeux.» «Jason a été la cible d'une campagne de harcèlement continu pendant plus de trois ans après avoir accepté son poste de professeur, a dénoncé sa famille dans un communiqué diffusé par son éditeur Simon & Schuster. Cette campagne de désinformation a été insupportable pour Jason, qui était un homme doux et qui a toujours voulu voir le meilleur en chacun.»

Après avoir tout d'abord défendu son professeur et dénoncé une «campagne ignoble» le visant, Cambridge a fini par ouvrir une enquête début août. Dans un communiqué, l'administratrice en chef de l'université, la vice-chancelière Deborah Prentice, s'est dite «profondément attristée» par la mort de son ancien professeur. Jeudi, elle avait qualifié d'«aberration» le cas de cet enseignant, promettant une enquête «indépendante» sur cette affaire, tout en insistant sur le fait qu'il ne devrait pas être utilisé «pour jeter le discrédit» sur d'autres universitaires issus de minorités.

Ce samedi, le Premier ministre britannique, Andy Burnham, a déclaré que la mort de Jason Arday était une «tragédie». «Ce n'est pas le moment de porter des jugements hâtifs. C'est plutôt un moment de réflexion pour comprendre comment on en est arrivé là», a ajouté le dirigeant travailliste. Plus de 31 000 personnes, dont plusieurs députés, ont signé une pétition exhortant Andy Burnham à ouvrir une enquête publique sur le harcèlement médiatique dont aurait été victime Jason Arday.

Le groupe militant «Good Law Project», auteur de la pétition, dénonce le fait que «la couleur de sa peau a joué un rôle déterminant dans ce harcèlement».

Le Premier ministre Ramgoolam participe au 46e sommet de la SADC en Afrique du Sud

Le Premier ministre, Dr Navinchandra Ramgoolam, participe au 46e Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui se tient en République d'Afrique du Sud le 17 août 2026.

Le Sommet est accueilli et présidé par le Président de la République d'Afrique du Sud, M. Matamela Cyril Ramaphosa. Le thème du 46e Sommet de la SADC est « Une industrialisation résiliente, durable et inclusive grâce au développement des infrastructures, à la transformation de l'agriculture et des minéraux critiques dans la poursuite d'un monde juste ».

La participation du Premier ministre au Sommet souligne l'importance que Maurice attache au renforcement de la coopération régionale, à l'approfondissement de l'intégration économique et à la consolidation des relations avec les États membres de la SADC.



Le Sommet mettra l'accent, entre autres priorités, sur l'accélération de l'intégration régionale et du développement par le renforcement du développement des infrastructures, la transformation de l'agriculture et la valorisation des minéraux critiques. L'accent

sera mis en particulier sur le renforcement d'une région compétitive, résiliente au changement climatique et inclusive, capable de créer les conditions d'un développement durable et d'un avenir plus juste et plus prospère pour sa population.

Maurice entretient des relations étroites avec la SADC depuis son adhésion à l'organisation en 1995. Ses membres contribuent à renforcer l'intégration économique régionale tout en élargissant les possibilités de coopération, de commerce et d'investissement avec les pays d'Afrique australe.

Dans ce contexte, l'engagement de Maurice au sein de la SADC répond à un double objectif, à savoir élargir les opportunités régionales pour les entreprises mauriciennes et renforcer encore le positionnement du pays en tant que plateforme d'investissement, de services et de connectivité entre l'Afrique et l'océan Indien.

En marge du Sommet, le Premier ministre Ramgoolam aura l'occasion de rencontrer d'autres chefs d'État et de gouvernement de la région de la SADC pour discuter de questions d'intérêt commun et de priorités stratégiques pour la région.

Lancement d'un système de permis de conduire en ligne pour les chauffeurs de taxi

Dans un effort de numérisation des services publics, le système de permis de conduire pour véhicules à moteur (MVL), qui permet aux exploitants de taxis de renouveler leurs permis et d'effectuer des paiements en ligne pour la taxe routière, a été lancé en présence du ministre des Transports Terrestres, M. Mahomed Osman Cassam Mahomed, et du ministre de l'informatique, de la communication et de l'innovation, Dr Avinash Ramtohol, à Port-Louis.

À cette occasion, le site web officiel du Fonds de bien-être des opérateurs de taxis (TOWF), qui offre une plateforme

d'information accessible sur le Fonds et ses activités, a également été dévoilé.

Dans son allocution, le ministre Mahomed a souligné le rôle important que jouent les chauffeurs de taxi dans les déplacements quotidiens des citoyens, en particulier pour assurer le transport en cas d'urgence. Il a souligné que le renforcement de la TOWF contribuerait à améliorer le bien-être des exploitants de taxis et leur permettrait de bénéficier de diverses subventions et régimes.

Il a également souligné une série de projets de numérisation entrepris en collaboration avec le Ministère de la technologie



de l'information, de la communication et de l'innovation. Il s'agit notamment du paiement en ligne des déclarations fiscales, du système de points de pénalité, des permis de conduire numériques et d'un système de gestion de la flotte.

En outre, le ministre Mahomed a déclaré que le système existant de l'Autorité nationale des transports terrestres était obsolète, ajoutant qu'un appel d'offres avait été lancé pour améliorer et améliorer ses performances. Les deux ministères collaboreront également à l'introduction de la billetterie sans espèces et d'une application de stationnement intelligent visant à améliorer l'efficacité.

En ce qui concerne la réglementation des plateformes de réservation en ligne, il a souligné que quelque 3 000 exploitants de taxis sont déjà enregistrés sur une plateforme électronique, soulignant la nécessité d'un cadre réglementaire approprié.

Pour sa part, le ministre Ramtohol a déclaré que le lancement s'inscrit dans la vision du gouvernement, telle qu'elle est décrite dans le Plan de transformation numérique, de moderniser les services publics et de les rendre plus accessibles aux citoyens. Le nouveau système en

ligne, a-t-il noté, permettrait de réduire les files d'attente dans les bureaux de poste et les bureaux de NLTA tout en fournissant une base de données des exploitants de taxis. Il a encouragé les opérateurs de taxi à s'inscrire sur MAU-PASS pour faciliter l'accès aux services publics numériques.

Il a en outre rappelé qu'un certain nombre de services sont déjà disponibles via la super application KOREK, notamment le service de notification des fuites d'eau de l'Autorité centrale de l'eau, l'information en temps réel sur l'approvisionnement national en électricité de l'Office central de l'électricité, le système de points de pénalité et les services de permis de conduire en ligne, offrant ainsi aux citoyens un accès plus rapide et plus facile aux services publics.

Le Fonds, créé en vertu de la loi TOWF 2021, vise à promouvoir le bien-être des exploitants de taxis à Maurice et de leurs familles. Il prévoit une série de régimes, à savoir le régime d'assistance médicale, le régime d'aide au décès, le régime de sujétion et le régime d'aide à l'éducation. Sur un total de 7 802 exploitants de taxis, 6 567 sont actuellement enregistrés auprès de la TOWF.

Mme Kossilla Ramkhalawan, originaire de New Grove, fêtée à 100 ans

Mme Kossilla Ramkhalawan a marqué une étape remarquable en célébrant son 100e anniversaire, entourée de sa famille et de ses amis, au siège du Fonds de protection sociale de l'industrie sucrière à Grand Bassin. Né à New Grove le 15 août 1926, le nouveau centenaire a été honoré lors d'une cérémonie officielle organisée par le ministère de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale.

Pour commémorer l'événement, Mme Ramkhalawan a reçu un chèque de 26 203 roupies des autorités et un autre chèque de 10 000 roupies du Fonds national de solidarité, ainsi qu'un bouquet, une médaille centenaire, un certificat, un cuiseur à riz et d'autres cadeaux.

Le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'économie bleue et de la pêche, le Dr Arvin Boolell ; la ministre adjointe de la Santé et du Bien-être, Mme Anishta Babooram; les membres du Parlement, MM. Manoj

Seeburn et Ashley Ramdass ; ainsi que d'autres personnalités étaient également présents à l'occasion.

Mme Kossilla Ramkhalawan est née et a grandi à New Grove et a passé ses années de travail comme planteuse de canne à sucre et de thé. Elle était religieusement mariée à M. Manilall Moonien, un ouvrier, avec qui elle vivait d'abord à Union Park avant que le couple ne s'installe à New Grove.

Suite au décès de son mari, Mme Ramkhalawan s'est installée en Nouvelle-France pour y vivre avec sa fille, où elle réside depuis 45 ans. Elle est entourée de quatre petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Adeptes de la cuisine mauricienne, en particulier du poisson et du curry de crevettes, Mme Ramkhalawan aime aussi regarder des séries en hindi à la télévision. La centenaire attribue sa longévité au travail acharné, à un mode de vie hygiénique et à une foi inébranlable en Dieu.

Le programme d'autonomisation de NIC favorise le succès des entreprises locales

La première cohorte de 30 femmes entrepreneures ayant participé au Programme d'autonomisation entrepreneuriale (PEE), une initiative de la Société nationale d'assurance (NIC), a reçu ses certificats le vendredi 14 août 2026. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de la ministre des Services Financiers et de la planification économique, la Dre Jyoti Jeetun, à l'Institut Atal Bihari Vajpayee de service public et d'innovation de Moka. Sept femmes entrepreneures du même lot ont reçu des prix spéciaux pour leurs idées d'affaires novatrices.

Dans son discours liminaire, la ministre Jeetun a félicité le NIC pour son initiative de responsabilité sociale des entreprises visant à soutenir les femmes entrepreneures émergentes, qu'elle a qualifiée de stimulant essentiel pour leurs entreprises. Elle a souligné que le Programme était conforme à la vision du Gouvernement, qui est de favoriser le développement social et de soutenir la croissance des entreprises locales.

La Dre Jeetun a souligné que le pro-

gramme aidera également les participants à renforcer leur confiance, en les encourageant à faire confiance à leur instinct et à leur expérience de vie. « Prendre le risque de lancer une entreprise profite non seulement au propriétaire, mais contribue également à la prospérité économique nationale et à la création d'emplois », a-t-elle noté.

À cet égard, elle a évoqué l'élaboration en cours de la Vision 2050, la décrivant comme un cadre fondamental pour façonner l'île Maurice de demain. Elle a souligné que pour assurer la prospérité à long terme, une croissance économique durable et une mobilité sociale accrue, il fallait dès aujourd'hui une planification et des investissements stratégiques délibérés et tournés vers l'avenir.

Également présent, le président du groupe NIC, M. Santosh Kumar Gujadhur, a souligné qu'en choisissant l'entrepreneuriat, les participants se sont engagés sur un parcours courageux en tant que bâtisseurs de la nation. « Il n'y a pas de plus grande satisfaction que de créer de la valeur, de transformer des



vies et de savoir que votre travail fait avancer le pays », a-t-il déclaré.

M. Gujadhur a également indiqué que le PUE lancé en avril 2025 reflète l'engagement profond de NIC à servir la nation en s'engageant directement auprès des communautés locales et en soutenant les personnes qui stimulent notre économie. Il a indiqué que les participants ont suivi une formation intensive de

huit semaines sur les principes fondamentaux de l'entrepreneuriat, au cours de laquelle ils ont élaboré leurs plans stratégiques, affiné leurs compétences en leadership, en marketing, en finance, en ressources humaines et en communication avec la clientèle, appris à utiliser des outils financiers et développé une résilience personnelle pour s'adapter et aller de l'avant.

CLCS approuve la revendication du plateau continental de Maurice dans la région de Rodrigues



La Commission des limites du plateau continental (CLCS) a approuvé, le 30 juillet 2026, la communication de la République de Maurice concernant son plateau continental étendu dans la région de l'île Rodrigues.

La communication, déposée le 6 mai 2009, visait à faire reconnaître un plateau continental étendu au-delà de 200 milles marins dans la région de Rodrigues et était étayée par de nombreuses preuves géologiques, géophysiques et géochimiques. Une sous-commission de la CLCS a été créée en mars 2014 pour examiner la demande.

En 2016, Maurice a demandé une pause temporaire dans l'examen pour permettre l'acquisition de données scientifiques supplémentaires et renforcer encore la soumission. À l'issue de l'examen technique, une délégation mauricienne a fait sa présentation finale à la CLCS en février 2026.

Après avoir examiné les recommandations de la Sous-Commission et les explications fournies par Maurice, la CLCS a approuvé les recommandations le 30 juillet 2026. Les Recommandations reconnaissent le droit de Maurice à un plateau continental étendu dans la région de Rodrigues, avec des limites extérieures couvrant environ 147 000 kilomètres carrés.

Cette décision marque une étape nationale majeure dans l'administration des zones maritimes de Maurice et devrait avoir d'importantes implications à long terme pour la recherche scientifique marine, la gouvernance des océans, la planification de l'espace marin, ainsi que l'exploration et l'utilisation durable des ressources naturelles conformément au droit international.

Un siècle de vie

M. Fuzoolla Rajack fête ses 100 ans



M. Fuzoolla Rajack Meean, né le 9 août 1926, a fêté son 100e anniversaire le samedi 15 août 2026 dans sa résidence d'Union Park, entouré de membres de sa famille et d'amis proches. La ministre adjointe de la Santé et du Bien-être, Mme Anishta Babooram, des députés, M. Manoj Seeburn et M. Ashley Ramdass étaient également présents pour l'occasion.

À cette occasion, le ministère de l'Intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale a remis à M. Meean un chèque de 26 203 roupies, un bouquet, la médaille et le certificat du centenaire, ainsi qu'un cadeau d'une valeur de 5 000 roupies.

Le Fonds national de solidarité lui a également remis un chèque de 10 000 roupies, tandis que le Conseil des personnes âgées lui a remis un bouclier, une serviette de bain, une serviette de

toilette et une carte d'anniversaire. Né et élevé à Union Park, M. Meean est le fils de M. Fuzoolla Hossman, qui a travaillé comme ouvrier, et de Mme Choolee Sakeenah, femme au foyer. Il était l'un des six enfants, composé de cinq fils et d'une fille, et est le seul membre survivant de la famille.

M. Meean a poursuivi ses études jusqu'au niveau 4. Il a ensuite travaillé comme tailleur et a exploité son propre atelier de couture à Rose-Belle, où il s'est spécialisé dans la confection de costumes. La couture était également son principal passe-temps et il restait étroitement associé à sa profession et à sa passion pour la couture.

Il a épousé Mme Baghalee Juleka, une femme au foyer, le 1er décembre 1982, qui est décédée en 2004. Le couple a eu huit enfants. M. Meean a aujourd'hui la chance d'avoir 19 petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Inde/ Bengale

Incendie dans un hôtel : 15 morts

Au moins quinze personnes sont décédées lundi dans l’est de l’Inde lors de deux accidents distincts impliquant des fidèles venus honorer la même divinité hindoue, ont indiqué les autorités.

Huit fidèles sont décédés dans l’incendie d’un hôtel dans l’État du Bengale-Occidental, tandis que sept autres personnes ont péri dans une bousculade dans un temple, qui a également fait 19 blessés. Durant le mois sacré de Shravan, des millions d’hindous entreprennent chaque année un pèlerinage en l’honneur du dieu Shiva et affluent vers les temples qui lui sont dédiés à travers l’Inde.

Huit pèlerins sont morts dans l’incendie d’un hôtel de la ville de Tarapith, au Bengale-Occidental, qui abrite un temple populaire dédié à la divinité, a déclaré le ministre en chef de cet État, Suvendu Adhikari, dans un communiqué.

«Les clients séjournant à l’hôtel étaient venus dans la ville-temple de Tarapith pour offrir des prières en ce dernier lundi du mois sacré de Shravan», a-t-il indiqué. Les incendies de bâtiments sont fréquents dans le pays en raison du manque d’équipements de lutte contre les incendies et du non-respect récurrent des normes de sécurité. L’origine de ce sinistre n’a pas été immédiatement

établie. En juin, un incendie meurtrier dans un hôtel de New Delhi avait fait au moins 21 morts, dont de nombreux ressortissants étrangers.

La bousculade dans l’État voisin du Bihar s’est produit au temple Ashok Dham, dans le district de Lakhisarai, où une immense foule de fidèles était rassemblée pour honorer Shiva. Elle a été provoquée par des rumeurs affirmant qu’un poteau électrique était tombé sur des fidèles à l’intérieur du temple, a indiqué à l’AFP le magistrat du district, Shailendra Kumar. Il a précisé que 19 personnes ont été blessées et hospitalisées. Le ministre en chef du Bihar, Samrat Choudhary, a qualifié cet accident de «déchirant» et annoncé que chaque famille de victime recevra une indemnisation de 400 000 roupies (environ 3 600 euros). Les bousculades meurtrières sont fréquentes lors des grands rassemblements et des fêtes religieuses en Inde, principalement en raison de dispositifs de sécurité insuffisants ou défectueux. L’une des catastrophes les plus meurtrières liées à un mouvement de foule en Inde ces dernières années s’est produite en 2024 dans l’Uttar Pradesh, où 120 personnes avaient péri lors d’un rassemblement religieux hindou réunissant des milliers de fidèles.

France

La canicule commence à reculer sur l'ensemble du pays

Après près d’un mois à suffoquer, la France s’apprête à changer brutalement d’ambiance. La vague de chaleur entamée le 28 juillet va décrocher nettement, avec une chute brutale des températures en France après la canicule et un air plus respirable qui s’impose à partir de jeudi, y compris sur la moitié nord. Autrement dit, la canicule va brutalement reculer en France, un changement de températures peu commun en été se confirme dès jeudi. Concrètement, les fortes chaleurs persistent encore jusqu’à mardi, voire mercredi dans le Sud et près de la Méditerranée, avec souvent 30 à 38 °C l’après-midi. Mais dès jeudi 20 août, l’arrivée d’un air océanique plus frais devrait faire plonger les maximales vers 25 °C au nord et 28 °C au sud, soit plusieurs degrés sous les normales de saison estimées à 27 °C en fin août.

Une canicule historique qui s’effondre en quelques jours

La vague de chaleur aura duré environ 23 jours, du 28 juillet au 19 août, égalant la durée de la vague historique de juillet 1983. Ces derniers jours, les 33 à 38 °C ont encore concerné les départements en vigilance orange, tandis que le seuil des 30 °C a été atteint sur une grande partie de la moitié Nord, sous un soleil dominant.

Mercredi 19 août marque la première inflexion : une perturbation pluvieuse aborde le quart nord-ouest, les maximales y tombent autour de 27 °C quand le sud reste proche de 32 °C. Ce mercredi devrait aussi signer la fin officielle de la vague de chaleur, tout en préparant la bascule beaucoup plus franche prévue le lendemain, rappelle le site spécialisé Tameteo.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 17th day of September, 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:** A plot of land of an extent of **13P (THIRTEEN PERCHES), or 548.60m2 (five hundred and forty eight square metres and sixty hundredths of a square metre)**, situate at Chemin Grenier, in the district of Savanne, and bounded as per report drawn up by Mr A Aliphon, S.L.S, as follows:- On the first side, by the axis of a common and party road, on 38ft or 12.34m; On the second side, by Bibi Nessa Sahabun, on 150 ft or 48.72m; On the third side, by the surplus of land of the vendor, on 32ft or 10.39m; On the fourth and last side, by Azize Jagoo or assigns, on 147.5ft or 47.90m. The whole morefully described in deed transcribed in TV 1270/171 PIN No.1604140178 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. There exists on the abovedescribed portion of land **(a)** a concrete building under slab and **(b)** a one storey concrete building under slab. Both buildings are provided with water and electricity supplies. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- The Curator of Vacant Estates vested with the succession in Mauritius of late Mrs. Bibi Waheedah CHUCKOO of NPF Building, Pope Hennessy Street, Port-Louis; 2. Mr. Sabhan Abdool CHUCKOO residing at New Mosque Road, Chemin Grenier; and 3. Mrs. Bibi Nahima CHUCKOO, the lawful wife of Mr. Anouar Mehmood CASSAM residing at New Mosque Road, Chemin Grenier.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,
Dated at Port Louis, this 17th day of August, 2026.
Me. R. BUCKTOWNSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy & Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 36(2) (c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Registrar of Companies has approved the change of name of “**Peak XV Partners Frodo Holdings**” to “**Peak XV Partners Astrocade Series B1**” as evidenced by a certificate issued by the Registrar of Companies on 17 July 2026 following the approval of its shareholder by way of special resolution on 16 July 2026 that the application for the change of name be made with the Registrar of Companies.

International Proximity
Company Secretary
Dated this 17th day of July 2026.

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **MO BURGERS FAST FOOD LTD** Rep by **Mr Moossa Cassam Sulliman** will apply to the Municipal Council of **Beau Bassin – Rose Hill** for a Building and Land use permit for a Proposed Conversion of Part of an existing building at first floor to be used as Dormitory (lodging Accomodation) at 3 - 5 Queen St ROSE HILL. Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Honourable Judge in Chambers - Land Division)

In the matter of:
Serial No. SC/LD/CH/77/25

1.- Mr. Patrice Eric GORRY
2.- LOUISE MARGAUX LTD
APPLICANT

v/s
1.- SOAMSHRA LTD
2.- DORA MARIE THERESA MAMODESENE
3.- ETIENNE SINATAMBOU
RESPONDENTS

In the presence of:
1.- The Economic Development Board
2.- The Conservator of Mortgages
CO-RESPONDENTS

NOTICE TO ATTEND COURT
TAKE NOTICE that in order that you, the hereundernamed **Respondent No. 2** may not plead or pretend ignorance of same that the above mentioned case has been postponed for **MENTION to Friday the 11th day of September 2026 at 09.30 a.m** and on which day and hour, you are required, called upon and summoned to be and appear before the **Honourable Judge in Chambers, Land Division of the Supreme Court, of the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis**, to answer the abovenamed Respondent in the above matter.

By virtue of a Judge's Order dated 31 July 2026, the Applicants have been granted leave to serve the present notice upon the Respondent No. 2 by way of publication.
TAKE FURTHER NOTICE that the Applicants shall proceed with the above matter, whether you are present or not, and that judgment may be delivered against you in terms of the Amended Proceipe.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 13th day of August 2026.
Me. Preetam Chuttoo
Of 9th Floor, Astor Court Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.
APPLICANTS' ATTORNEY
Substituted Service by way of publication upon:-
Dr. Dora Marie Theresa MAMODESENE.

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(FAMILY DIVISION)

In the matter of :-
Akhtar ALLAMAMMALY
a Finance Associate Manager residing at Mosque Road, Sebastopol.
APPLICANT

V/S
Nooreena THAUGAULY
an Educator residing at Seetohul Lane, Carreau Laliane, Vacoas.
RESPONDENT

EX-PARTE:-
Akhtar ALLAMAMMALY
APPLICANT

NOTICE TO ATTEND COURT
In compliance with an order made on the 23/06/2026 by His Lordship, the Honourable R. SEEBALUCK, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Applicant has been authorised to effect substituted service on you the abovenamed Respondent, by way of publication.
TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, that in order you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Applicant shall on the **10th of November 2026 at 13.00 hrs**, move the above Court for an Order:- **(A)** Varying the Supreme Court Order, bearing record No. FD 3812/17 and granting the Applicant the custody of the minor child **Rayhaan ALLAMAMMALY** born on the 19/12/2013; and/or **(B)** Any such Order which the Honourable Court may be deem fit and proper.
NOW TAKE FURTHER NOTICE that you the abovenamed **Respondent**, are most formally called upon and summoned to appear before the Supreme Court House (Family Division), situate at 3rd floor, New Supreme Court Building, cnr Desroches & Edith Cavell Streets, Port Louis on the aforesaid date & hour and to show cause whether you intend to resist the said motion and if any, as to why the order prayed for, should not be granted.
Warning you that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 18th day of August 2026.
Me. M. I. DAUHOO
of Cathedral Square, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney for the Applicant
To/
Nooreena THAUGAULY, an Educator residing at Seetohul Lane, Carreau Laliane, Vacoas.

Belgique

Le feu historique se rapproche de l'Allemagne une ville évacuée

La Belgique mobilise d'importants moyens pour lutter contre l'un des plus importants incendies de son histoire récente. Près de 3000 hectares ont déjà brûlé, tandis que les flammes se rapprochent dangereusement de la frontière allemande.

Pompiers, agriculteurs et hélicoptères sont mobilisés depuis vendredi 14 août pour tenter de contenir l'incendie qui ravage les Fagnes, une vaste région boisée de l'est de la Belgique. Le feu, qui n'était toujours pas maîtrisé dimanche, a déjà détruit près de 3000 hectares de végétation et se trouvait à seulement 2500 mètres de la frontière avec l'Allemagne.

«On tient le coup parce que tout le monde veut que ça s'éteigne», a témoigné Grégory Mélotte, pompier engagé pour sa troisième rotation dans le secteur. Les équipes ont notamment réussi à empêcher les flammes de gagner certaines zones de grands sapins. Mais la situation reste préoccupante : «L'incendie n'est pas sous contrôle», a-t-il assuré.

Des agriculteurs au secours des pompiers

Face à l'ampleur du sinistre, les pompiers peuvent compter sur le renfort des agriculteurs locaux. Une quinzaine de tracteurs faisaient notamment la queue dimanche pour se ravitailler en eau, selon Jean-Pierre Robert, propriétaire d'un hôtel situé près du lac de Robertville.

Les exploitants ont également déplacé leur bétail et ouvert leurs barrières afin de permettre aux véhicules de secours d'accéder au plan d'eau, devenu un point stratégique pour les opérations.

Dans cette région escarpée et difficile d'accès, les secours doivent composer avec un terrain particulièrement complexe. «Il est possible qu'on atteigne l'Allemagne si on n'arrive pas à circonscrire le feu puisqu'on n'est plus qu'à 2500 m de la frontière», a averti le colonel Burette, commandant d'une zone de secours.

Une ville allemande évacuée

La progression des flammes inquiète désormais au-delà de la frontière. La ville allemande de Monschau, qui compte environ 12.000 habitants, a ordonné dimanche soir l'évacuation d'un quartier en raison des risques liés aux fumées. En Belgique, plusieurs villages situés dans la trajectoire du panache de fumée ont également été évacués. L'odeur de brûlé a été perceptible jusqu'à Namur, à plus de 100 kilomètres du foyer, et jusque dans le département français de la Moselle, où une procédure d'alerte à la pollution atmosphérique a été déclenchée.

Pour l'heure, aucune habitation n'a été touchée par les flammes. Le sinistre est toutefois considéré comme l'un des plus importants de l'histoire récente de la Belgique. Un incendie avait déjà ravagé cette même région en 1911.

NOTICE FOR BUILDING &LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that Orbite Du Nord Limitee will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for the conversion part of an existing r.c. building at ground to be used as a dormitory at Narayanen Road, The Vale.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE FOR BUILDING &LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that Zepis Locale Co Ltd will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for the conversion part of an existing r.c. building at ground and first floor to be used as a dormitory at off Sir Abdool Razack Mohamed Street, The Vale.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
EC3 AA Ltd
(In Member's Voluntary Winding-up)
The shareholder of EC3 AA Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
Anglo African Ltd
(In Member's Voluntary Winding-up)
The shareholder of Anglo African Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 ('the Act')
Notice is hereby given that **Pali Hill Holdings (Mauritius) Pvt Ltd** (the "Company"), having its registered office at 6th Floor, Two Tribeca, Tribeca, Central, Trianon 72261, Trianon, Mauritius, is applying to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Act.
That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act.
Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 14 September 2026.
Apex Fund Services (Mauritius) Ltd.
Secretary
Dated: 14 August 2026

NOTICE FOR BUILDING &LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE
Take notice that I Constance Smart City Company Ltd will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit for a proposed Demolition of 3 Nr buildings to accommodate New office building project at Constance, Flacq.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
Sustainable ALTernative consultancy Ltd
(In Member's Voluntary Winding-up)
The shareholder of Sustainable ALTernative Consultancy Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
Anglo NanoTECH Ltd
(In Member's Voluntary Winding-up)
The shareholder of Anglo NanoTECH Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that Power Wood Energy Ltd will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for the conversion of an existing r.c building at ground floor to be used as a Dormitory at Anand Bhawan Road, la Cemence, Riviere Du Rempart.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE FOR BUILDING &LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that S.D.K Farm Ltd will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for the addition of a first floor to be used as a Poultry Pen off Robert Kennedy Street, Reunion Maurel, Petit Raffray.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
SonarPulse AA Ltd
(In Member's Voluntary Winding-up)
The shareholder of SonarPulse AA Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE UNDER SECTION 137 (4) OF THE INSOLVENCY ACT 2009
The Core AA Ltd
(In Creditors Voluntary Winding-up)
The shareholder of The Core AA Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 25 June 2025 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 143 of the Insolvency Act 2009;
2 That Mr Osman M. Badat of 4th Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and
3 That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.

Dated this: 1 July 2025
By order of the board

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that Anjanee Ramgoolam will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for the conversion part of an existing r.c. building at first and second floor to be used as dormitory at Ramasawmy Road, Goodlands.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE
Take notice that Structcon Health Care Pvt Ltd will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for the conversion part of an existing r.c. building at ground and first floor to be used as a dormitory at off Shri Mati Indira Gandhi Road, Pointe aux Piments
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 19/08/2026

Taiwo Awoniyi quitte Nottingham Forest pour Coventry

L'attaquant nigérian de 29 ans quitte Nottingham Forest après quatre saisons passées au City Ground et rejoint le promu de Premier League, qui compte sur son expérience pour renforcer son secteur offensif. Le transfert est annoncé à 9 millions de livres sterling, alors que Coventry prépare son retour dans l'élite anglaise après 25 ans d'absence.

Le départ de l'international nigérian met fin à une aventure marquée par plusieurs moments forts. Arrivé à Forest à l'été 2022 en provenance de l'Union Berlin pour 17,2 millions de livres sterling, Awoniyi était alors devenu le transfert le plus cher de l'histoire du club. En quatre saisons, il a disputé 103 rencontres et inscrit 23 buts, auxquels s'ajoutent cinq passes décisives selon les données communiquées autour de son départ.

Sa première saison en Premier League avait notamment marqué les esprits. En 2022-2023, il avait inscrit 10 buts en championnat, contribuant au maintien de Forest après son retour dans l'élite. La saison suivante, il a encore trouvé le chemin des filets à six reprises en Premier League, avant de connaître des exercices plus compliqués sur le plan physique et sportif.

La dernière saison a notamment été marquée par une utilisation plus limitée. Awoniyi a disputé 17 matchs de Premier League et inscrit quatre buts, avec seulement trois titularisations. La concurrence de Chris Wood et Igor Jesus l'a progressivement éloigné de l'équipe première.

Une nouvelle chance sous les ordres de Frank Lampard

Taiwo Awoniyi arrive dans un contexte différent et avec une responsabilité offensive plus importante. Le club vient de retrouver la Premier League et s'est montré particulièrement actif sur le marché des transferts. L'arrivée du Nigérian intervient alors que Haji Wright est blessé, laissant Frank Lampard avec des solutions offensives limitées avant le début du championnat.

Le nouvel attaquant de Coventry n'a pas caché son enthousiasme au moment de rejoindre le club. « Je suis vraiment impatient de travailler avec mes nouveaux coéquipiers », a-t-il déclaré, en référence notamment à la remarquable saison réalisée par Coventry en Championship avant sa promotion. Son expérience du haut niveau anglais constitue un atout précieux pour une équipe qui s'apprête à retrouver l'élite.

De Liverpool à Coventry, un parcours marqué par les prêts

Formé au Nigeria à l'Imperial Soccer Academy, Awoniyi avait rejoint Liverpool en 2015, sans toutefois jouer avec l'équipe première. Il a ensuite multiplié les expériences en prêt, notamment au FSV Frankfurt, à NEC Nijmegen, Mouscron, La Gantoise et Mayence.

Dayann Methalie s'engage avec Sunderland

Selon BBC Sport, Sunderland a enfin frappé un grand coup sur le marché des transferts en acceptant de payer 25,6 millions de livres sterling pour recruter le latéral gauche Methalie, en provenance de Toulouse, pensionnaire de Ligue 1. L'opération représente un investissement important pour Sunderland, qui se prépare à une saison exigeante marquée par un retour très attendu en compétition européenne.

Un accord verbal a été trouvé pour un montant initial de 23,9 millions de livres sterling, auquel pourraient s'ajouter 1,7 million de livres sterling de bonus, et le défenseur français de 20 ans devrait passer sa visite médicale prochainement. Ce montage financier souligne la volonté de Sunderland de soutenir Le Bris dans la concrétisation de ses principales cibles sur le marché des transferts.

Methalie a disputé 28 matches avec Toulouse en Ligue 1 la saison dernière, inscrivant deux buts lors de ses trois dernières apparitions, tandis que le club a terminé à la neuvième place. Son impact aux deux extrémités du terrain l'a rapidement

imposé comme l'un des jeunes arrières latéraux les plus prometteurs d'Europe.

L'accord fait suite à une longue poursuite de la part de l'équipe de Le Bris, alors que Sunderland cherche à renforcer sa défense avant le début de sa campagne de Premier League à Ipswich Town samedi prochain. Les Black Cats ont adopté une approche méthodique lors de ce mercato, en veillant à ne pas surpayer tout en s'assurant les services d'un talent d'élite.

Renforcer la profondeur de l'effectif pour les soirées européennes

Sunderland disputera également une compétition européenne pour la première fois depuis 53 ans, avec une participation à la Ligue Europa après avoir décroché une impressionnante septième place en Premier League la saison dernière. En quête de davantage de profondeur d'effectif pour faire face à un calendrier plus chargé, la gestion des exigences physiques des campagnes nationale et continentale nécessite un groupe solide, et l'arrivée de Methalie apporte une qualité bienvenue sur le flanc gauche.

Rodri (Manchester City) finalise à Barcelone pour 65 millions d'euros

Barcelone a conclu un accord majeur pour recruter le milieu de terrain vedette Rodri en provenance de Manchester City, avec un contrat de quatre ans. Le géant espagnol paiera une indemnité importante pour s'attacher les services du récent lauréat du Ballon d'Or, mettant fin à son passage très réussi de sept ans en Angleterre. Pendant ce temps, Enzo Maresca prévoit déjà de le remplacer en ciblant le joueur phare de Chelsea, Enzo Fernandez.

Rodri scelle son transfert au FC Barcelone

Le FC Barcelone a trouvé un accord d'un montant de 65 millions de livres sterling pour recruter Rodri en provenance de Manchester City. Selon BBC Sport, ce transfert verra Rodri signer un contrat de quatre ans avec les champions d'Espagne, et l'opération devrait être finalisée dans les prochains jours.

Rodri quitte Manchester City après sept saisons incroyables, lui qui avait initialement rejoint le club en provenance de l'Atlético de Madrid en 2019 pour 62,8 millions de livres sterling. Durant son passage à Manchester City, Rodri a remporté 12 trophées majeurs, dont quatre titres de Premier League, deux FA Cups, trois Coupes de la Ligue et la Ligue des champions. Malgré une absence sur une grande partie de la saison dernière en raison d'une grave blessure au genou, Rodri a brillamment rebondi cet été pour mener l'Espagne au sacre en Coupe du monde.

Manchester City vise Fernandez

Avec le départ de Rodri, Manchester City veut recruter



Enzo Fernandez pour le remplacer. Chelsea a réclamé la somme vertigineuse de 120 M£ pour Fernandez et a informé les parties intéressées qu'elles avaient jusqu'à vendredi pour soumettre une offre officielle. Chelsea n'a reçu aucune offre avant l'expiration de ce délai, ce qui signifie que Xabi Alonso et son staff espèrent conserver leur vice-capitaine.

Cependant, Manchester City ne pense pas que ce dossier soit totalement clos, car le club estime toujours que Chelsea est ouvert à la négociation d'un transfert. Si Manchester City décide de s'aligner sur le prix demandé de 120 M£, il s'agirait du quatrième plus gros transfert de l'histoire du football. Les dirigeants de Manchester City étudient soigneusement leurs options alors qu'ils cherchent à reconstruire leur milieu de terrain.

Amar Dedic quitte Benfica pour Newcastle

Newcastle fait activement le nécessaire pour boucler la signature du défenseur de Benfica Dedic. Newcastle a trouvé un accord de principe pour un package global pouvant atteindre 30 millions de livres sterling pour le joueur de 23 ans, selon TeamTalk.

Il ne reste plus que les derniers détails du transfert à régler définitivement. Les conditions personnelles d'un contrat de cinq ans sont déjà bien en place avec l'international bosnien. Le club espère vivement faire passer sa visite médicale au défenseur ce week-end afin de finaliser ce transfert très attendu.



Le rétablissement de Livramento accélère le transfert

L'immense urgence de finaliser l'accord a été considérablement renforcée par les problèmes physiques actuels de Tino Livramento. Le latéral anglais n'est pas encore totalement remis à l'approche de la nouvelle saison.

Newcastle veut absolument que Dedic soit officiellement enregistré et pleinement intégré au groupe de l'équipe première avant son premier match imminent. Newcastle recevra Liverpool dimanche prochain pour son premier match de Premier League de la saison, et les dirigeants du club veulent que la nouvelle recrue soit disponible pour être sélectionnée.

Les retrouvailles avec Jaissle renforcent l'attrait

La polyvalence impressionnante de Dedic est l'un des principaux atouts qui séduisent le club anglais. Principalement arrière droit, il peut aussi évoluer avec aisance sur le côté gauche de la défense et possède une expérience précieuse dans l'axe.

Cette capacité d'adaptation offre à l'entraîneur Matthias Jaissle une excellente option tactique supplémentaire. Ce transfert permettrait également de réunir à nouveau Dedic et Jaissle, qui connaît exceptionnellement bien le défenseur. Les deux hommes avaient auparavant entretenu une relation de travail très productive lors de leur passage commun en Autriche, au RB Salzburg et à Liefering.

Les derniers détails sont en cours de finalisation

Jaissle soutient totalement le transfert en cours de finalisation. L'entraîneur est fermement convaincu que son ancien joueur peut apporter une contribution immédiate et positive, alors qu'il cherche à renforcer l'effectif de Newcastle. Les derniers détails de cet accord complexe sont actuellement réglés par les dirigeants des deux clubs. Cependant, Newcastle est de plus en plus confiant quant à la finalisation de l'opération. Si tout se déroule exactement comme prévu dans les prochains jours, Dedic sera bien enregistré et disponible pour le choc très attendu face à Liverpool le week-end prochain.

FA Community Shield

Arsenal 3 Manchester City 0

Arsenal domine un pâle Manchester City et s'offre un 18ème Community Shield



Arsenal s'est déchaîné lors de la finale du Community Shield jouée à Cardiff. Très en forme, les Gunners ont fait savoir qu'ils étaient prêts à en découdre dès ce début de saison en expédiant Manchester City (3-0).

Arsenal contre Manchester City. Dans ce qui est désormais presque un classique des duels de haut niveau anglais, les hommes de Mikel Arteta ont commencé fort pour remporter le Community Shield (3-0).

City aux abois

Les Gunners ont dynamité dès leur entrée dans la surface adverse. Après seulement une vingtaine de jeu, Myles Lewis-Skelly a trouvé Riccardo Calafiori dans la profondeur gauche. En retard, Ruben Dias n'a pas pu

empêcher la frappe croisée de l'Italien. Le compteur a donc tout de suite été débloqué.

Surpris, les hommes d'Enzo Maresca n'avaient plus qu'une chose à faire : rentrer dans le match. Mais, en face, les Londoniens ne leur ont pas facilité la tâche. Au contraire, ils ont poursuivi leur marche vers l'avant, cherchant à nouveau la faille. Aussi bon défensivement qu'offensivement, Arsenal s'est même offert d'autres occasions.

La possession du ballon a commencé à être à l'avantage des Skyblues après le 1/4 d'heure de jeu. Toujours en difficulté, ces derniers n'ont inquiété David Raya qu'à la 20e (frappe puissante de Phil Foden). Après



quoi, Arsenal s'est remis en place et a ré-accélééré.

Ainsi, le 2e but ne pouvait qu'arriver. Kai Havertz a doublé la mise en reprenant le ballon de la tête au second poteau (28e). A l'inverse, totalement déstabilisés, les Citizens ont eu encore du mal à réagir. La dernière dizaine de minutes leur a permis de tenter quelques mouvements, mais encore une fois, rien ne s'est déroulé comme prévu.

Erling Haaland et Jérémy Doku ont été les plus proches de marquer (38/39e). C'était sans compter sur les réflexes de Raya. En face, Calafiori a de nouveau tenté sa chance (43e) tout en mettant en difficulté Abdoukodie Khusanov. Havertz a, quant à lui, poussé jusqu'au coup de sifflet, manquant de justesse la cage adverse (45+1e).

Arsenal enfonce le clou

La seconde période a commencé comme la première. Après un très bon centre de Christos Tzolis, Martin Odegaard s'est adjugé le ballon devant Gianluigi Donnarumma. Il a terminé son incursion avec un joli but à la 48e. Acculé, City n'a pas eu d'autre choix que de se relancer une fois de plus. Les entrées d'Omar Marmoush et Marc Guéhi (54e) ont également été effectuées afin de changer les choses. Rayan Cherki a aussi été sollicité (58e). Cela n'a néanmoins pas amélioré la situation. Arsenal a conservé la balle. Bukayo Saka a même été assez vif sur son côté droit (62e). Muselés, les Mancuniens sont restés inoffensifs.

L'ailier n'est pas passé loin non plus à l'occasion d'une reprise du gauche (80e). Cet engagement n'a pas été récompensé. Mais, du côté des Skyblues, rien n'a été facile.

Arsenal s'offre donc un très beau sacre et entame sa saison de la meilleure des manières. City doute déjà et va devoir s'arracher pour démarrer correctement le Championnat.

